



RESTAURATION SCOLAIRE 2024/2025

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Au cours de son conseil municipal du 16 juillet la municipalité a choisi de prolonger le contrat de prestation de fournitures de repas avec la société API restauration qui donne toute satisfaction dans la qualité de ses menus.

Pour les découvrir c'est ici : <https://www.api-restauration.com/restauration-scolaire/>

Les menus sont à consulter sur le site de la commune mais également sur le portail web d'API « C'est prêt » ; vous y trouverez aussi les ingrédients et allergènes potentiels présents dans les plats.

Ce renouvellement de marché s'effectue dans les mêmes conditions et sans augmentation du prix du repas livré. Ainsi le conseil municipal a décidé de maintenir la participation des familles à compter du 2 septembre 2024 aux tarifs suivants :

	Charmeillais	Extérieurs
Enfants	3,92 €	4,12 €
Adultes	4,97 €	5,37€

L'accueil de votre enfant est soumis à une **inscription préalable et obligatoire** validée par le retour du règlement intérieur dûment accepté et de la fiche individuelle d'inscription **au plus tard le 20 août 2024**.

Je vous rappelle que le nouveau mode de commande des repas nous impose de disposer des effectifs une semaine à l'avance, pensez bien à **retourner votre fiche de présence mensuel dans les délais**. Par ailleurs, toute modification de présence de votre enfant, ajout ou suppression, devra être signalée 72h à l'avance afin d'éviter la facturation des repas commandés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

F. GONZALES

